Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 35 (1897)
Heft: 24

Artikel: Le rouge dans la toilette
Autor: Zerline
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-196303

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Hou, hou ; hou, hou ;
Que n'ein été fou, ou ;
Dé tsandzi noutré doze adò,
Contrè dou, hou, hou ; hou, hou.

. . .

Les agneaux disent d'une voix claire (soprano) : — *Allein ai bliâ :*

Les brebis répondent (alto) : — *L'herba est bouna.*

Les béliers ajoutent d'une voix de basse : — *Faut medzi cein que l'ai ya.*

Octave Chambaz.

Trente-six personnes pour une casquette.

Mon tailleur se nomme tout simplement, semaines et dimanches, Heberhardtsteinhut.

Pour ma plus grande commodité de prononciation, je l'ai toujours appelé : Mulhouse (sa ville natale).

Heberhardtsteinhut n'est pas un de ces grands faiseurs dont la vitrine de boutique annonce, en lettres dorées, qu'ils culottent des têtes couronnées ; mais sa marchandise est solide, bon teint, bien cousue et de première qualité. Il m'exhibe ses petits échantillons lui-même, me prend mesure lui-même et, dix jours après, il m'apporte lui-même le vêtement qui ne fait pas un pli.

C'est tout aussi simple que cela.

Mais, l'homme n'étant jamais content de son sort, il me prit un jour l'envie de trahir mon bon Heberhardtsteinhut et d'aller frapper chez un célèbre faiseur.

Un domestique (*un*) vint m'ouvrir, qui me conduisit à un monsieur très grave (*deux*) qui prit aussitôt mes ordres.

Le monsieur ayant sonné, un autre domestique (*trois*) se présenta, qui reçut l'ordre d'aller chercher M. X... (*quatre*) pour inscrire les mesures. Cet inscriveur de mesures amenait avec lui un jeune homme (*cinq*) frisé, musqué, et mis ! oh ! mis ! — au moins un baron ! qui était le coupeur de gilets.

En se retirant, le baron envoyait un... mettons un comte... qui prit la mesure du pantalon (*six*).

Au comte succéda un prince (*sept*) qui s'intitula modestement le coupeur d'habits.

Tous ces gens-là étaient graves et sérieux ; ou voyait bien qu'ils exerçaient un sacerdoce.

Moi, j'étais vraiment honteux de déranger tant de hauts personnages, bien couverts, sévères et un peu protecteurs ; ils avaient l'air d'avoir quitté une salle de bal afin de venir donner audience dans l'antichambre à un pauvre. Je m'attendais presque à ce qu'ils allaient me faire servir une soupe !!!

Pour ne pas oublier la mise en scène, disons qu'ils m'avaient successivement fait passer :

Pour le gilet, dans un boudoir Louis XV ;

Pour le pantalon, dans un salon Louis XIV ;

Pour l'habit, dans une salle du trône.

Un troisième domestique (*huit*) me conduisit au caissier (*neuf*), qui prit mon nom et mon adresse, et me remit au monsieur très grave (*dix*), lequel me repassa au domestique (*onze*), qui ouvrait la porte de sortie.

Je mentionne, avant de quitter la boutique, trois garçons de magasin (*quatorze*) qui m'avaient déplié les étoffes à choisir.

Quelques jours après, je reçus à domicile :

1° Trois fois l'essayeur de pantalon (*dix-sept*) ;

2° Deux fois l'essayeur de gilets (*dix-neuf*) ;

3° Six fois l'essayeur d'habits (*vingt-cinq*), un grand maître qui se faisait suivre à chaque fois par un porteur (*trente et un*), qui avait l'air d'avoir charge de porcelaine fine.

Mes habits arrivèrent enfin.

Il paraît que, pour être bien à la mode, les habits doivent être un peu justes.

Les miens étaient tellement à la mode que, ne pouvant parvenir à y entrer, dus-je me contenter simplement d'en faire le tour.

Puis je reçus le caissier (*trente-deux*), qui me présenta à payer une note si fabuleuse que je regardai sérieusement sur la facture si on ne m'avait pas compté par erreur une maison de campagne : j'offris net les deux tiers de la somme, en stipulant qu'on me fournirait, comme appoint, une petite rente viagère.

Ce qui fut cause que, le lendemain, j'eus la visite d'un huissier (*trente-trois*).

Il me pria de passer chez le juge de paix (*trente-quatre*).

Lequel me fit expliquer l'affaire à son greffier (*trente-cinq*).

La facture fut réduite de moitié.

C'était peut-être bon marché pour tant de salons usés et tant d'individus dérangés, mais c'était terriblement cher encore pour un habillement qu'il me fallait contempler... comme Moïse dut regarder la terre promise... sans pouvoir y entrer.

Quand j'avouai à Heberhardtsteinhut l'infidélité que je lui avais faite pour un grand faiseur, il tourna et retourna le vêtement.

Puis il devint pensif ; il cherchait un moyen de me rendre ces habits utiles.

— Il y a une façon d'en tirer parti, me dit-il.

Il les emporte et me tint parole.

Quinze jours après, il me rapportait une casquette (*trente-six*).

Eugène Chavette.

Vingt-neuf degrés de chaleur à l'ombre !... Voilà une température qui n'est guère propre à stimuler le journaliste en disette de copie. L'encre sèche au bout de la plume. L'imagination assoupie rêvasse et ne produit rien. Calme plat. — Que faire ?... Mais rien n'est plus simple : emprunter aux autres, à grands coups de ciseaux. Nous avons précisément sous la main un volume de Petit-Senn, où se trouve une page toute d'actualité. Elle est intitulée :

La Molle.

Voilà encore, nous dit le spirituel écrivain genevois, un de ces mots que repousse le dictionnaire, bien à tort selon moi. Quoi de meilleur que cette locution, alors que, mal en train, bâillant avec délices, étendant les bras, on s'écrie d'un ton pénétré : *Ah, quelle molle j'ai !* Cela ne peint-il pas d'un trait notre situation morale et physique ? On pourrait dire sans doute en faisant une phrase académique bien peignée :

Quelle chaleur excessive il fait aujourd'hui ! Mon esprit et mon corps en sont abattus au point que je ne me sens aucune aptitude au travail.

Outre qu'il n'est pas naturel qu'un homme, lorsqu'il peut à peine ouvrir la bouche, en fasse sortir une phrase de cette dimension, je le demande, n'est-il pas misérable qu'un scrupule grammatical jette l'ami de la langue dans une pareille circonlocution, lorsqu'il peut peindre avec quatre petits mots tout ce qu'il éprouve ? Le chemin le meilleur pour cette âme harassée n'est-il pas le plus court ? Qu'elle traduit bien sa situation en disant simplement : *Ah ! quelle molle j'ai !*

. . .

La molle ! comme chacun sent immédiatement la portée et la signification de ce terme plus expressif que délicat et de bon ton ! comme chacun est à même d'en apprécier la justesse, le bonheur, la rigoureuse acception ! Ce mot est si énergique, qu'en le répétant deux ou trois fois de suite, la pensée s'engourdit, les membres s'affaissent, et que l'on tombe peu à peu dans l'état qu'il rend si bien.

. . .

La molle ! qui de nous n'a pas subi ce malaise où nous jette une atmosphère étouffante et lourde, une digestion laborieuse, ou bien le lendemain d'une fête. Et trouvez-moi, messieurs de l'Académie, dans ce gros livre dont vous vous occupez depuis si longtemps, une locution qui peigne mieux la lenteur fastidieuse avec laquelle vous y travaillez ? N'est-ce point la crainte de baptiser vous-mêmes l'indolence de votre corps qui vous a fait repousser cette onomatopée ?

Un académicien dans son fauteuil, ancré sur une lettre du dictionnaire, n'aurait-il point été la représentation fidèle de cette *molle* que je voudrais voir franciser ? Car remarquez que ce mot n'a point d'équivalent juste ; en effet, la *mollesse* est un état habituel et non transitoire ; la *paresse* de même. La *fainéantise* s'applique à celui qui ne fait rien, mais non à celui qui, momentanément, ne saurait et ne peut rien faire.

. . .

La *molle*, est un accès de langueur physique et de torpeur morale qui nous interdit l'occupation ou qui ne nous permet de ne nous y livrer qu'avec ennui, lassitude, dégoût. Elle nous pénètre jusqu'à la mœlle des os : c'était l'épidémie régnante à Capoue et à Sybaris ; elle distend et fait craquer les membres, elle pousse aux bâillements, au sommeil ; elle nous rend amoureux de la position horizontale, nous jette dans un fauteuil, nous étend sur un lit ; en un mot, *elle nous désosse*.

La *molle* pourtant, n'a rien de honteux pour celui qui en est atteint, car il faut avoir quelque activité pour la subir, et des travaux seuls sont des titres pour pouvoir s'en dire attaqué. La coutume de *faire le lundi*, en honneur chez les garçons tailleurs, a été établie pour eux sans doute dans le but d'esquiver les *molles* assez fréquemment consécutives au dimanche : ils ont sagement préféré s'amuser tout à fait que de travailler à demi sous l'empire de la *molle*.

Que de fois il m'est arrivé de vouloir vaincre cette influence soporative et débilitante sans pouvoir en venir à bout ! Je prenais ma plume, mais elle n'aurait su devenir, entre mes doigts, l'interprète d'une seule idée, ou si je m'en servais, c'était pour esquisser des figures vagues, indéterminées, pour faire des pointillages insignifiants, des profils fantastiques. En général, la couverture des livres et les sous-mains sont le théâtre que parcourt la plume en pareils cas.

. . .

En conséquence de ce qui précède, j'ai formé le projet d'adresser à l'académie (si je vis quand elle sera à l'*m* de son dictionnaire) une pétition aux fins d'admettre, comme française, cette expession de *molle*, dont je viens de définir les effets, moins bien sans doute que je ne les ai souvent ressentis.

Le rouge dans la toilette.

Les lignes suivantes, que nous empruntons au *XIX^e Siècle*, intéresseront sans doute nos lectrices :

Les chapeaux rouges, au théâtre, font positivement légion. Et, si le rouge est une nuance gaie, seyante parfois, elle ne l'est assurément pas quand on en abuse. Or, c'est le cas. Comme garniture, modérément employé, le rouge est charmant et sied aux blondes comme aux brunes qui, à tort, se sont attribué le droit unique de le porter. Mais, en trop grande quantité, il devient lourd, et communique aux traits une dureté toujours regrettable, quand il s'agit de femmes surtout.

Je ne sais pourquoi, non plus, tant de personnes, sous prétexte de se mettre à la mode, ont le tort d'oublier que l'harmonie dans les nuances est au moins aussi nécessaire que la bonne coupe et l'élégance dans la forme comme dans les ornements. Or, je vois chaque jour des femmes, jolies, qui ont l'air distingué et qui pèchent cependant absolument de ce côté. Elles ont des chapeaux très nouveaux et fort bien tournés, d'un rouge coquelicot très vif, qu'elles portent sans se soucier du vilain effet produit par ce manque de goût, avec des corsages d'un

rouge grenat ou éteint qui jure désagréablement à côté de l'autre.

Un peu d'attention suffirait cependant pour éviter cette faute d'esthétique. Des nuances tranchantes sont beaucoup moins désagréables à l'œil, — je dirais même qu'elles sont souvent heureuses, — que cette prétention d'harmonie en fausse note.

L'art, dans la toilette, réside beaucoup plus dans les détails que dans le plus ou moins de scrupule apporté par certaines d'entre nous à suivre la nouveauté à la lettre.

Avec la chaleur, le collet détrône de nouveau la jaquette. On en multiplie la forme, c'est-à-dire le plus ou moins d'ampleur ou de longueur, et la mousseline de soie est toujours, en pareil cas, heureusement utilisée comme garniture. La mode est beaucoup aux transparents de couleur sous de la mousseline de soie noire. Dans ce cas, le fond de couleur doit s'harmoniser avec la robe, si celle-ci n'est pas noire.

ZERLINE.

La construction d'un pont.

Un rusé Gascon se trouvait à Paris, la bourse et l'estomac vides tous deux. Comment les remplir l'une sans l'autre ? Tel est le problème qu'il se posa et qu'il sut résoudre de la manière la plus originale.

Passant tout près d'un pont en construction sur la Seine, il se mit à en visiter minutieusement tous les travaux, un carnet et un crayon à la main, prenant des notes sur tout, au grand effroi de l'entrepreneur, très intrigué de l'air sérieux de notre Gascon ; au point que se rapprochant de celui-ci, il lui demanda, du ton le plus poli du monde, ce qu'il trouvait à signaler dans ses travaux.

— Ah ! c'est vous, monsieur, qui faites exécuter ce pont ? fait le Gascon.

— Vous l'avez dit, répond l'entrepreneur ; pourrais-je savoir ce que vous en pensez ?

— Hum ! hum ! ce serait peut-être un peu long, objecta notre Gascon, et comme l'heure de mon déjeuner est arrivée, je prévois que je n'en aurais pas le temps ; car j'aurais à vous communiquer une observation sérieuse.

— Si monsieur voulait accepter sans façon un déjeuner à mon restaurant ici en face, se hâta de reprendre l'entrepreneur, qui croyait avoir trouvé le joint, nous ne perdrions point de temps et vous pourriez alors me communiquer vos observations.

— Ah ! comme ça, j'accepte, répond le Gascon.

Et les voilà partis pour le déjeuner.

Le dessert arrivant, nouvelles instances de la part de l'entrepreneur pour qu'il lui soit donné connaissance des notes prises avec tant de soin par cet inspecteur inconnu. Celui-ci, sans se troubler, prit le fameux carnet tant désiré, retourna plusieurs pages, et, levant enfin les yeux vers son interlocuteur, lui dit :

— J'ai fait de grands calculs sur votre projet, et, finalement, j'ai trouvé que vous aviez bien fait d'établir votre pont en travers de la rivière plutôt qu'en long, c'eût été beaucoup moins facile et beaucoup plus coûteux.

On n'a pas su si l'entrepreneur fut très satisfait de cette réponse et s'il ajouta, au prix des deux déjeuners, celui de la tasse de café.

Lè z'ors dè Berna.

Stâo dzo passâ, noûtrès Conseillers fédérau ont zu, coumeint vo sédès, la vesita dâo râi dè Siame, on payï que sè tràovè tot ein bâ âo diablio, proutsè dè la China.

Quand cé râi est arrevâ à Berna, lè Conseillers sont zu l'atteindrè à la gara et l'ont menâ dein ion dè clliâo grands z'hôtets dè la capitala, ïo l'âi ont fé l'honnêtêtâ, pu, quand l'uront bin bu et bin medzi, l'ont fé chemolitse et sont zu ti dè beinda sè promenâ ein cariole pè la vela.

Quand furont arrevâ dèvant la foussa âi z'ors, l'ont arretâ lè cariolès et lo râi rizâi qu'on sorcier dè vâire clliâo moutze sè branquà su lo trein de derrâi po démandâ l'ermona ; assebin ye fe atsetâ n'a crebellie dè navettès que lâo z'a tsampâ dein la foussa. Pu quand la crebellie fut à set, l'ont modâ pe lévè.

Mâ lo râi étâi adé intriguâ pè clliâo bîtès ; assebin l'a démandâ âo Conseiller qu'étâi avoué li porquiè la municipalità dè Berna gardâvè dinse dâi z'ors, se l'étâi po l'engrais, po la pé, âobin petétrè po la grèce, que n'y a rein dè meillâo quand on sè fâ dâi z'eintoosès.

Adon lo Conseiller l'âi a espliquâ que lè z'ors étiont lè z'armoiri dè la vela et dâo canton et l'âi a assebin contâ l'histoire que vè vo dere :

Cosse sè passâvè y'a dza grand teimps. Quand lo duque de Zähringuene, lo Bertode, sè décidà dè fondâ la vela dè Berna et que l'eut fait lè pllians, l'écrise ein Etalie po férè veni dâi couastro et lâo baillè ein tâtse lè travau dâi bâtisses que volliâi construirè.

La tenna à cé duque vegnâi justameint d'attiutsi d'on valet, on bio gosse, que promettâi gros, assebin lo père étâi bin tant dein la dzouïe, que cabriolâvè pè lo pâilo et que paya n'a ribotta âi z'entrepreneu, à ti clliâo z'ovrâi et à clliâo que portâvont l'osé.

Mâ, coumeint la fenna à Bertode n'étâi pas tant solida et que ne poivè pas neri li-mémo lo bouébe, on fâ veni dè pè lo Gessenay n'a lurena qu'étâi d'attaque po l'âi bailli lo nénet.

Quoquiè dzo après que fut arrevaïe, m'einlévine se cllia gaillarda ne fe pas cognessance avoué on galé luron qu'étâi mouscatéro dè la garda tsi lo duque et petit z'à petit lo fu a prâi âi z'étopès et lè vouaiquie tot einmouratsi.

Onna demeindze, après midzo, que lo mouscatèro avâi condzi, la lurena l'âi dit que sa dama l'âi avâi bailli la permechon po allâ sè promenâ avouè lo gosse dein lè bou dè Brèmegarte et dè bio savâi que l'amoâirâo dévessâi l'âi allâ assebin, mà à catson.

Quand furont dein lo bou, la gaillarda baillè lo tétet âo bouébo po lo férè eindroumi et lo pousè perquie bas dézo on sapin, tandi que lè dou lulus alliront sè promenâ, bré dessus, bré dézo. Mâ, tandi que sè contâvont fleurette, vouâiquie n'a pecheint orse que soo dâo bou, qu'accrotsè l'einfant et que l'eimportè dein sa tanna po lo bailli à medzi à sè z'orsons.

Arrevaïe à la tanna, la pourra bîtè ne tràovè perein d'orsons ; tandi que l'étâi vïa, on tsachâo, que la sè veillivè, avâi eimpougni lè petits z'ors et s'étâi dépatsi dè décampâ avouè lo butin. Quand ve cein, l'orse pousè lo bouébo et s'ein va foradzi dein lo bou po rétrovâ sè petits. Coumeint vo peinsa bin, pas trace, ni dâi bîtès, ni dâo larro ; assebin revegne à la tanna ein faseint on détertin dè la metsance. Sè rebattâvè et sè roulâvè perquie bas avoué dâi ruâilaïès dâo tonnerre, tant l'étâi ein colèro.

Cé vacarmo fâ réveilli lo petit duque que droumessâi et, coumeint l'avâi fan, sè met à tsertsi lo nénet avoué sè petits bré. Ein faseint cè manèdzo, sè mans reincontront ion dâi tétets de l'orse et l'eut astout fè dè lo porta à son mor. Coumeint la bîté avâi lo livro plliein et que sè cheintâi soladzi pè lo bouébo, l'a laissi férè, l'eimpougnè mimameint avoué sè pattès et le sè met à lo lètsi. Et du cé momeint, l'einfant a vitiu dinsè dâo lacé dè cll'orse.

Quant à l'Allemanda, n'è pas fauta dè vo derè que lo duque l'âi a bailli son sa po lo leindéman. Lo Bertode étâi furieux aprés cllia gourgandina ; mà sè peinsâvè bin que l'étâi on or que l'âi avâi accrotsi son bouébo, assebin po sè reveindzi, sè décidè dè férè dâi battiès et d'estermina ti lè z'ors dâi z'einverons.

L'âi avâi dza quoquiè senannès que lo gosse avâi disparu, quand on de âo duque que y'avâi n'a pecheint'orse que fasâi dâo carnadzo dein lè bou dè Brèmegarte, assebin sè décidè dè la férè surveilli. Quand l'uront prâo fourguenâ permi cè bou, lè tsachâo troviront la tanna et avoué lâo fusi l'eintront dedein, po teri la bîtè. Mâ, que tràovont-te ? L'orsè étaisè perquie bas, que baillivè lo tétet âo valet à Bertode.

Sè sont met on part po teni la bîtè ein respet, l'âi ont liettà lè piautès avoué dâi cordettès, pu l'ont portâïe avoué l'einfant tant quia Berna tsi lo duque.

Stusse étâi quasu tot fou d'avâi retrovâ son bouébo, pu quand lè tsachâo l'âi uront contâ l'affére, lâi dese dè ne rein fére dè mau à la bîte et la fâ mettrè dein on quicajon dè son courti, ïo la fe bin goberdzi.

Pu quand lè Couastro euront fini lè batissès dè la vela et que l'a falliu mettrè lè z'armoirè, sè décidè dè ferè gravâ l'or ein souveni dè la bîtè qu'avâi reimplliaci tandi on part dè senannès cllia gourgandine dè pè lo Gessenay.

Et l'est por cein qu'à Berna l'ont adè dâi z'ors dein cllia foussa.

C. T.

Grand concert, donné demain, à trois heures, dans le temple de Saint-François, au profit de la rénovation des orgues de St-Laurent. Les principales sociétés de chant de notre ville, ainsi que l'Orchestre et la Fanfare lausannoise, coopèreront à cette belle et intéressante fête musicale, avec le précieux concours de Mlle Kerkow et de M. Dénéréaz.

Horticulture. — La Société d'horticulture du Canton de Vaud a ouvert aujourd'hui, sur la promenade de Derrière-Bourg, une exposition et une vente de fleurs et autres produits horticoles, qui continueront demain et lundi. Il y aura chaque soir concert et buffet assorti. Voilà, si le beau temps se met de la partie, de quoi procurer aux visiteurs — qui ne peuvent manquer d'être très nombreux — d'agréables instants ; car rien n'est plus gracieux et réjouissant pour les yeux qu'une exposition de ce genre. Les exposants sont nombreux et, parmi eux, plusieurs de nos meilleurs spécialistes. Les produits exposés peuvent êtrs vendus et enlevés immédiatement ; mais ils seront remplacés, afin que l'aspect de l'exposition n'en souffre pas.

Fête de Grandson. — Cette grande solennité historique approche. Les répétitions se succèdent à de courts intervalles. Les divers comités siègent en permanence. La scène aux proportions fantastiques, avec ses tourelles crénelées, ses meurtrières et ses machicoulis, va être terminée, ainsi que les immenses estrades. Les répétitions sont dirigées par MM. Ribaux, Ed. Ray et M. Berton, l'excellent régisseur du théâtre de Lausanne. Tout marche donc au mieux. — Le drame comporte au 2me tableau une tarentelle dansée par des soldats italiens et des cantinières de même qualité. Une musique entraînante de mandolines et de guitares règlera le pas avec accompagnement de tambourins et de castagnettes. — Quels beaux jours de fête tout cela nous promet !

En ménage :

Monsieur. — Ma chérie, tu es jolie comme un cœur avec cette nouvelle robe, mais, franchement, je la trouve un peu chère !...

Madame. — Veux-tu te taire ! Tu sais bien que, quand il s'agit de te plaire, je ne regarde jamais à l'argent !

L. MONNET.

En souscription jusqu'à fin courant :

Au bon vieux temps des diligences.

DEUX CONFÉRENCES DE M. L. MONNET

Prix 1 fr. 25.

On souscrit au bureau du *Conteur vaudois* ou par carte correspondance.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howrrd.